



WORLD CUSTOMS ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

Established in 1952 as the Customs Co-operation Council
Créée en 1952 sous le nom de Conseil de coopération douanière

Bruxelles, avril 2018.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SECRETARIAT DE L'OMD AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

Janvier 2017 - Avril 2018

**20^{ème} Comité des Experts-AOC
et
23^{ème} Conférence des Directeurs généraux des Douanes AOC**

23-27 avril 2018

Conakry, Guinée

Mise en œuvre globale du renforcement des capacités

1. La mise en œuvre du renforcement des capacités de l'OMD pour la période janvier 2017 à avril 2018 a de nouveau été basée sur **l'évaluation annuelle des besoins** effectuée par le Secrétariat, en collaboration avec les Administrations membres et soutenue par les Bureaux régionaux de renforcement des capacités (BRRC).
2. En plus de l'appui traditionnel au renforcement des capacités demandé par les membres de l'OMD pour réformer et moderniser leurs services douaniers conformément aux normes de cette Organisation, il y a désormais la mise en œuvre de **l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)** dont la quasi-totalité des dispositions impliquent les administrations douanières. Après l'adhésion des deux tiers des Membres de l'OMC à l'AFE, cet Accord est entré en vigueur le 22 février 2017. Il est contraignant pour tous les Membres de l'OMC et a une incidence majeure sur les activités de renforcement des capacités de l'OMD en AOC, d'autant plus que tous les pays AOC, sauf Sao Tomé & Príncipe (observateur), sont membres de l'OMC.

Les pays développés devront mettre en œuvre la totalité des dispositions de l'AFE. Les pays en développement et les pays les moins avancés (PMA) seront tenus de respecter leurs engagements de catégorie A, mais bénéficieront d'un traitement spécial et différencié pour leurs engagements de catégories B et C.

3. **Sécurité** : Ces dernières années, la plupart des régions de l'OMD ont été témoins de défis sécuritaires qui ont conduit à trouver des solutions efficaces aux niveaux national et parfois bilatéral et régional. Les groupes armés opèrent au-delà des frontières. Certains d'entre eux s'installent dans des régions frontalières éloignées et administrent parfois ces zones. Beaucoup de ces groupes revendiquent leur affiliation à des organisations supranationales fondées sur des idéologies religieuses ou politiques en expansion, ce qui impacte la communauté internationale. Ces activités ont un impact négatif sur les économies nationales, la sécurité et le développement, ainsi que sur le commerce et les relations internationales. La nature de l'insécurité dans ces régions frontalières nécessite un paradigme alternatif pour le rôle des douanes dans la gestion de la sécurité et la contribution au développement économique aux frontières.

Pour remédier à ce problème de manière plus approfondie, l'OMD s'est engagée dans une nouvelle orientation stratégique qui viendrait compléter et renforcer le programme de sécurité actuel qui vise principalement à en expliciter les éléments d'application. La nouvelle approche vise à délimiter et à promouvoir les spécificités des douanes par rapport aux forces de sécurité et de défense, d'élever le rôle des douanes dans les politiques nationales de protection des frontières et de proposer des solutions alliant sécurité et dimension économique de la frontière. Dans une certaine mesure, cette initiative porte sur la facilitation du commerce non seulement du point de vue quantitatif (réduction des retards), mais aussi du point de vue

politique (impact de la gouvernance commerciale sur la sécurité des populations). L'objectif est de faire en sorte que les politiques de sécurité nationales et régionales soient plus inclusives en développant la dimension économique des réponses des États à l'insécurité et en y intégrant le commerce, la fiscalité et les questions douanières. Cette démarche a été lancée grâce à un programme de recherche et à la coopération de certains Membres. Au niveau national, des missions ont été menées au cours de cette période notamment dans la Région AOC (Mali, Tchad et République centrafricaine).

Au niveau régional, les Douanes nigérianes, en coopération avec l'OMD, ont organisé à Abuja, en décembre 2016, la première réunion du Comité technique sur le projet de sécurité (SPC ++), en vue de proposer un nouveau cadre pour s'attaquer aux problèmes de sécurité en AOC du point de vue commercial et douanier. Cinq pays de la région ont participé à la réunion, à savoir: Le Cameroun, le Niger, le Nigéria, la République centrafricaine et le Tchad, et ont adopté des recommandations concrètes pour renforcer la coordination régionale et mettre en œuvre conjointement des activités afin de fournir une analyse de terrain qui servira de base à des solutions spécialement adaptées aux besoins et aux circonstances des pays Membres dans la région AOC. En mars et septembre 2017, deux missions ont été conduites par l'OMD au nord du Nigéria pour explorer la gouvernance fiscale et commerciale mise en œuvre par les insurgés et les impacts actuels de la crise sur le commerce et les douanes.

En marge de la 23ème Conférence des DG AOC sera présenté et lancé un nouveau projet sur la sécurité pour la Région AOC. Ce projet financé par le Japon s'articule autour de cinq domaines prioritaires:

- Le contrôle des substances et produits pouvant servir à la fabrication d'EEL, dans le cadre du Programme Global Shield;
- La lutte contre le trafic et l'emploi à des fins illicites d'armes légères et de petit calibre, dans le cadre du Projet ALPC;
- Le contrôle des voyageurs/la lutte contre le phénomène des combattants terroristes étrangers, en ayant recours aux RPCV et aux dossiers passagers (PNR);
- Le contrôle des échanges de nature stratégique, par le biais d'un programme qui comprend un volet 'renforcement des capacités' et un volet 'activités opérationnelles';
- La lutte contre le financement du terrorisme, qui cible les échanges illicites et les activités de blanchiment d'argent, parmi lesquelles les systèmes de passeurs de fonds et de blanchiment sous le couvert d'opérations commerciales.
- A partir de mai 2018 seront organisés également une série d'activités sur le rôle de la douane dans la protection du patrimoine culturel. Ces activités constitueront des occasions pour les Douanes de s'attaquer au problème de la contrebande du patrimoine culturel et d'aborder leurs pratiques et politiques nationales concernant la sécurité, le terrorisme et la protection du patrimoine culturel, leur donnant ainsi la possibilité de prendre la mesure de leur rôle spécifique dans la gestion de la sécurité aux frontières de régions en proie à des conflits ou qui en sont proches.

4. Au cours de cette période, un nombre significatif de **missions de l'OMD en matière de renforcement des capacités** ont eu lieu en AOC. Elles ont mis l'accent sur l'appui à la réforme et à la modernisation des Douanes et plus particulièrement, sur l'amélioration de la gestion stratégique, du leadership et de la gestion managériale, de la gestion moderne des ressources humaines, du renseignement douanier, de la gestion holistique des risques, de la mesure du temps nécessaire à la mainlevée des marchandises et de la mesure de la performance. D'autres initiatives ont visé davantage l'harmonisation et la simplification des procédures, notamment à travers l'informatisation, l'interconnexion et les guichets uniques. Ces dernières sont fournies de plus en plus souvent dans le contexte du Programme MERCATOR pour accompagner les Membres dans la mise en œuvre de l'AFE.
5. **La Commission de politique générale (CPG)**, lors de ses quatre dernières sessions, a mis l'accent, entre autres, sur six (6) principales thématiques à savoir :
- **La question sécuritaire dans le sillage des actes récents commis par les terroristes dans divers coins du monde:** Une résolution appelée « Résolution de Punta Cana » a été adoptée par la CPG, assortie d'un engagement de soutenir la Douane en vue de renforcer sa capacité en matière de sécurité aux frontières. Cet appui consiste notamment à développer de nouveaux outils et directives, tels que l'initiative de sécurité aux frontières concernant les passagers et le fret et l'assistance mutuelle administrative transfrontalière, y compris ceux visant à rendre plus efficace l'identification des marchandises à haut risque.

En 2017, l'OMD a mis en évidence les autres initiatives en rapport avec la sécurité, telles que le Centre d'information et de renseignement (I2C), la lutte contre le trafic illicite des biens culturels et la poursuite des travaux de recherche visant à identifier des moyens innovants pour permettre aux administrations des douanes d'identifier de façon proactive les activités terroristes et les risques en matière de sécurité. La CPC a entériné la mise au point d'un Manuel de coopération entre la douane et les Cellules de renseignement financier (CRF) et reconnaît la nécessité d'hiérarchiser davantage les initiatives en cours.

- **La Douane numérique /Le Commerce électronique:** Avec le développement des technologies d'information et de communication (TIC) et les défis de la sécurisation et de la facilitation des échanges, la Douane devra constamment adapter ses interventions au rythme de ces développements. Ce sujet constitue une priorité pour l'OMD pour soutenir ses Membres à aller de l'avant pour rendre les procédures douanières et les échanges d'informations plus automatiques et plus transparents.

En 2017, le Groupe de travail de l'OMD sur le Commerce électronique a développé une Résolution sur le commerce électronique transfrontalier et un Communiqué sur le commerce électronique adressé par la communauté douanière internationale à la onzième Conférence ministérielle de l'OMC. La première Conférence mondiale sur le commerce électronique transfrontalier a eu lieu à Beijing en février 2018.

- **L'AFE:** La CPG a adopté une communication de la communauté douanière internationale en ce qui concerne la mise en œuvre de l'AFE et qui a été présentée par le Secrétaire général à la 10ème Conférence ministérielle de l'OMC tenue à Nairobi (Kenya). En matière de renforcement des capacités, cette communication réaffirme que l'OMD a la capacité de s'engager davantage dans la mise en œuvre de l'AFE en fournissant une assistance sur mesure pour répondre aux besoins identifiés et spécifiques des Membres. Elle reconnaît que le succès de la mise en œuvre de l'AFE requiert un engagement politique, un recours à la technologie et un accent renouvelé sur le renforcement des capacités. Les Membres sont invités à bénéficier du Programme Mercator et utiliser pleinement les nombreux instruments et outils déjà disponibles.
- **La mesure de la performance:** Suite aux débats de la CPG et du Conseil de l'OMD, le Secrétariat, avec le concours des différents Comités techniques de l'OMD, a initié un cadre intitulé « Atteindre l'excellence en douane (AED) ». Ce cadre sera utilisé uniquement aux fins de l'auto-évaluation et non pour établir un classement des administrations. Il est fortement axé, a priori, sur un premier palier d'indicateurs pour mesurer l'état d'avancement de la mise en œuvre par les Membres des outils et instruments de l'OMD. Un questionnaire a été diffusé à ce sujet par le Secrétariat à tous les Membres.
- **Flux financiers illicites (FFI):** Il a été largement reconnu que les flux financiers illicites (FFI) entravent le développement durable et constituent une menace directe pour la sécurité politique et économique dans le monde. La perte de capitaux due à la corruption, au crime organisé, à l'exploitation illégale des ressources naturelles, à la fraude dans les échanges internationaux et à l'évasion fiscale, privent les pays de recettes vitales qui, sinon, pourraient être utilisées pour développer les infrastructures, fournir les services sociaux de base et investir dans des projets aux fins de la création d'emplois.

Un plan d'action de l'OMD a été mis au point et une réunion du Partenariat avec l'Afrique du G20 à Berlin a donné l'occasion au Secrétaire général de procéder à des échanges de vues concernant le rôle de l'OMD dans ce domaine. Ce plan englobe toutes les initiatives actuelles et futures de l'OMD visant à mieux assister ses Membres dans la lutte contre les FFI et définit une stratégie qui est centrée sur divers axes d'action, à savoir :

- La recherche;
 - Le développement ou l'amélioration d'instruments et outils;
 - La coopération et la coordination entre et parmi les administrations des douanes et leurs partenaires stratégiques;
 - Le développement des capacités et des compétences essentielles au sein de la douane et les activités opérationnelles.
- **La coopération Douane-Administrations fiscales** qui constitue véritablement un sujet d'actualité dans un environnement marqué par une tendance croissante à

fusionner la douane et l'autorité fiscale (principalement les impôts) dans une administration des recettes fiscales unique, ou à les réunir sous la bannière d'un ministère national des finances. Dans ce contexte, même s'il convient de ne pas sous-estimer la contribution de la douane à la tâche vitale que représente le recouvrement des recettes, il importe de souligner que les responsabilités de la douane vont bien au-delà de la mission fiscale et qu'elles englobent notamment la facilitation du commerce, la sécurité et la protection de la société.

L'OMD a examiné les formes concrètes de la coopération Douane – Administrations fiscales, publié les Directives visant à renforcer la coopération et l'échange d'informations entre les autorités douanières et les autorités fiscales, fait des études de cas sur les administrations des recettes fiscales, développé un plaidoyer pour une douane dotée de ressources adéquates et rédigé un document conceptuel sur le rôle de la Douane dans le recouvrement de taxes indirectes sur les marchandises.

En 2017, la CPG décide d'appuyer les travaux en cours concernant la mise au point d'un «Guide sur le rôle de la douane en matière de recouvrement des taxes indirectes» et de convenir que la session de juin 2018 de la CPG prendra une décision, sans nouvel ajournement, quant à la signature d'un Protocole d'accord (PDA) entre l'OMD et le FMI concernant la collecte des données douanières via l'Outil d'information fiscale des administrations fiscales (RA-FIT).

6. **Pour la Journée mondiale de la Douane de 2018**, le thème retenu est «Un environnement commercial sûr au service du développement économique». Dans ce cadre, les membres de l'OMD sont invités à réfléchir sur les conditions d'un environnement économique propice au commerce international en améliorant les perspectives des entrepreneurs et notamment celles des MPME (micro, petites et moyennes entreprises),

Le concept d'un environnement économique sûr» repose pour l'OMD sur des éléments déterminants : facilitant (habilitant), sécurisé, juste et durable :

- facilitant (habilitant) : en harmonisant les procédures, en renforçant l'éthique ou la lutte contre la corruption pour permettre une fluidité améliorée des mouvements transfrontaliers des marchandises et des personnes.
- sécurisé : en garantissant une chaîne logistique sécurisée par la lutte contre les trafics illicites, la criminalité transfrontalière y compris le financement du terrorisme.
- juste et durable : en luttant contre les importations illicites portant atteinte aux DPI ou la contrebande, la douane contribue à construire un environnement positif pour la gouvernance, l'économie, le développement et la sécurité des citoyens.

L'OMD continuera à promouvoir les outils, instruments et initiatives destinés à relever les défis liés à la sécurisation de l'environnement commercial, source de développement économique.

La Région de l'Afrique occidentale et centrale

Recommandations de la 22^{ème} Conférence des DG (Sénégal 2017)

7. **La 22^{ème} Conférence des Directeurs généraux des douanes de la région de l'OMD de l'Afrique occidentale et centrale**, s'est tenue à Dakar, Sénégal, du 27 au 29 avril 2017. Cette importante rencontre a enregistré la participation record de vingt-et-une (21) administrations Membres de la région, sur un total de vingt-trois (23), du Secrétariat de l'OMD, du Bureau régional de renforcement des capacités, des Centres régionaux de formation de Ouagadougou, de Brazzaville et d'Abuja, des Bureaux régionaux de liaison chargés du renseignement de l'Afrique occidentale et de l'Afrique centrale, ainsi que les organisations continentales et régionales notamment, l'Union africaine, la CEDEAO, la CEMAC et la CNUCED.

Au terme des travaux, les Directeurs généraux n'ont formulé aucune recommandation à l'adresse du Secrétariat.

2^{ème} Conférence des donateurs AOC (Lomé, Togo 2017)

8. **La deuxième Conférence des donateurs** s'est tenu les 1 et 2 juin 2017 à Lomé, Togo. Elle a été préparée conjointement par le Secrétariat de l'OMD, la Vice-présidence AOC et les autorités togolaises. Y ont participé 19 des 23 Douanes AOC (absents : Tchad, Sao Tomé & Principe, Ghana et Sierra Léone), le BRRC-AOC, les 3 CRF-AOC et les 2 BRLR AOC, les Douanes chinoises, japonaises et togolaises, JICA/Japon, la Commission de l'Union Africaine, la Commission de la CEDEAO, la Banque Africaine de Développement (représentant local), la GIZ (représentant local), Chambre de Commerce Internationale (CCI) et UN/OCHA.

Elle a eu pour objectifs de :

- Consolider le réseau de donateurs qui travaillent en synergie et en faveur d'une démarche intégrée de réforme et de modernisation douanières dans la Région;
- Renforcer la compréhension mutuelle entre les bailleurs de fonds et les douanes de la Région;
- Susciter davantage l'intérêt des milieux politiques et les bailleurs de fonds dans la réforme douanière au sein de la Région;
- Présenter les projets régionaux prioritaires arrivés à maturité;
- Présenter les projets nationaux à soumettre aux donateurs;
- Instaurer un partenariat durable entre les bailleurs de fonds et les Administrations douanières de la Région.

Elle a permis d'atteindre les objectifs suivants:

- Les projets prioritaires à caractère régional et national ont été présentés aux partenaires présents;
- L'OMD a présenté le projet sur le développement du leadership ;

- L'OMD et OCHA ont présenté le projet C-RED et une proposition pour étendre cette initiative au niveau de l'Afrique toute entière;
- L'OMD a réitéré son engagement à appuyer notamment les projets régionaux;
- L'entente que d'éventuels contrats pour les projets régionaux seraient signés directement entre le bailleur de fonds et le Secrétariat, a été confirmé. Les structures régionales AOC de l'OMD ne bénéficient pas d'un statut juridique leur permettant de signer des contrats avec un bailleur de fonds ;
- La documentation relative aux projets présentés a été publiée sur le site web de la Région AOC (omdaoc.org) et est désormais accessible en ligne, aussi pour les partenaires au développement et bailleurs de fonds;

Il est à déplorer que certains donateurs importants invités n'ont pas été présents, notamment le FMI (AFRITAC), la Banque mondiale et l'Union européenne.

Recommandations de la 7^{ème} réunion des Points de contact AOC

9. **La 8^{ème} rencontre des Points de Contact pour le renforcement des capacités** et des responsables en charge de la réforme des administrations douanières de la Région AOC s'est tenue à Brazzaville (République du Congo) du 25 au 27 octobre 2017.

Les recommandations suivantes ont été retenues à l'adresse du Secrétariat de l'OMD :

- Poursuivre les efforts en matière d'organisation d'ateliers d'accréditation d'Experts en vue de constituer un vivier régional pour garantir la durabilité des programmes et projets de renforcement des capacités initiés par l'OMD dans la Région AOC.

Le développement de bassins d'Experts provenant des Membres est une priorité du Secrétariat. Le paragraphe 26 décrit l'action en la matière. Il est à considérer que le processus d'accréditation n'existe que pour certaines thématiques et que la quasi-totalité des ateliers d'accréditation sont organisés au niveau mondial et pour des candidats d'une certaine langue. Les Administrations AOC et structures régionales reçoivent toutes les invitations et sont invitées à nommer leurs candidats.

Le Secrétariat de l'OMD a envoyé au mois de septembre 2017 à l'Union africaine une lettre assortie d'un argumentaire lui proposant le financement de certains ateliers d'accréditation et activités de formations afin d'enrichir le vivier d'experts africains qui pourront ensuite appuyer la réforme douanière sur leur continent. Cette proposition se base sur le Protocole d'Accord que ces deux organisations ont signé et sur le succès qu'a connu l'atelier d'accréditation pour les Conseillers du Programme Mercator financé et co-organisé par cette Organisation à Yaoundé, Cameroun.

- Poursuivre la stratégie visant à une meilleure implication des Directeurs Généraux dans le processus de modernisation des Administrations douanières.

- Le Secrétariat estime appliquer des mécanismes qui permettent aux Directeurs généraux d'être informés et d'être impliqués dans les travaux de l'OMD liés à la réforme et à la modernisation douanière.
- Tous les DG sont invités à participer au Conseil de l'OMD qui se tient une fois par an à Bruxelles et à la Conférence des DG de la région AOC qui est organisée également une fois par an.
- Les thèmes d'actualité sont présentés par l'OMD au Sous-Comité des Directeurs généraux des Douanes de l'Union africaine et à la Conférence des Directeurs généraux de la Francophonie.
- Le Secrétaire général de l'OMD mène bon nombre d'activités dans la région et un grand nombre de rencontres bilatérales avec les DG de cette région sont organisées chaque année.
- Le Secrétaire général de l'OMD envoie chaque année une lettre aux Directeurs généraux pour leur demander la communication au Secrétariat de leurs besoins en matière de renforcement des capacités pour l'année à venir; l'accent étant mis sur la réforme et la modernisation douanières.
- L'OMD exige que toute requête d'assistance soit signée par le Directeur général de l'administration en question.
- Les experts qui se rendent en mission pour l'OMD ont pris l'habitude d'effectuer une visite de courtoisie au début de la mission et une rencontre à la fin de la mission pour en restituer les résultats au Directeur général.
- Les activités de l'OMD liées au leadership et à la gestion stratégique s'adressent également aux Directeurs généraux des douanes.
- La région AOC a développé et met à la disposition un site web régional, un guide régional et des adresses email qui facilitent la communication et l'implication des DG et des administrations toutes entières.
- Chaque Administration dispose depuis certaines années d'un expert et d'un point de contact. Ces personnes entretiennent des contacts opérationnels avec le Secrétariat et les structures régionales et ont la tâche d'informer leur DG de toute initiative importante.
- Certains pays disposent des Attachés qui travaillent au Secrétariat de l'OMD ou à l'Ambassade de leur pays à Bruxelles, Belgique et qui appuient la communication entre l'OMD et les DG Douanes.
- Poursuivre les initiatives visant à étendre le Projet MADAO à toute la Région AOC.

Des activités ont déjà été menées dans le cadre de ce projet au profit des pays de l'Afrique centrale plus particulièrement le Gabon et le Cameroun. Des négociations sont toujours en cours avec le bailleur des fonds pour étendre ledit projet à d'autres pays de la Région AOC.

- Poursuivre l'étude sur le phénomène de migration des Administrations douanières classiques vers des structures mixtes (douanes-impôts) sous le statut d'Office de recettes en cours dans la région, dans le but de fournir des informations pertinentes pour le partage d'expériences.
- En septembre 2017, l'OMD a participé au Forum national pour la réforme de la fiscalité de la République Démocratique du Congo. Cette participation a permis à la Douane et à l'OMD de convaincre le Gouvernement congolais de la nécessité de mener une étude de faisabilité avant de décider de la fusion des douanes avec les deux autres administrations fiscales sous forme d'une agence de recettes.
- Egalement en 2017, l'OMD a été informée de la décision du Gouvernement du Gabon de créer une agence de recette. Selon ces informations cette nouvelle structure deviendrait opérationnelle à partir de 2019.
- Un atelier régional AOC sera organisé par l'OMD, au plus tard en Juillet 2018, au Gabon pour rassembler les Douanes de cette région, échanger en la matière et préparer des stratégies appropriées.
- Poursuivre les initiatives de renforcement des capacités dans la Région avec les structures régionales notamment en les impliquant davantage dans les phases de préparation, de mise en œuvre et d'évaluation des projets et activités menés dans la Région AOC.
- Des améliorations en la matière sont en cours et seront réalisées à travers la communication avec les Coordonnateurs du Développement National (CDN) auprès du BRRC-AOC.
- En 2017, l'OMD a pu convaincre certains bailleurs de fonds de financer la participation des certaines structures régionales à des activités pertinentes. Ceci a permis d'associer le BRRC et les BRLR AC et AO à plusieurs missions. Toutefois, il doit être retenu, que ces arrangements constituent des exceptions et que certains bailleurs de fonds n'acceptent pas de telles propositions.
- En principe, les activités régionales en AOC sont organisées dans les CRF et avec leur entière implication. Sont exclues de cette règle les activités pour lesquelles les CRF ne sont pas disponibles et celles qui sont attribuées à d'autres pays par la Conférence des DG AOC.
- Les Experts accrédités ou reconnus par l'OMD et travaillant auprès une structure régionale sont de plus en plus souvent appelés à participer à l'animation d'ateliers nationaux et régionaux.
- Certaines activités et initiatives sont désormais élaborées et coordonnées avec l'appui des structures régionales (exemples: projet CEDEAO et GIZ).

- Améliorer la coordination avec le BRRC-AOC, dans le traitement et l'analyse des requêtes de renforcement des capacités émanant des Administrations douanières de la Région AOC.
- Le BRRC-AOC et tous les Membres de la Région ont été invités formellement par le Secrétaire général de l'OMD à communiquer leurs besoins au Secrétariat et le 8ème Comité du Renforcement des Capacités a fourni des pistes pour une implication active des structures régionales dans ce processus.
- Le Secrétariat de l'OMD a développé des profils pays et a invité les Administrations concernés à les compléter et tenir à jour. Ces profils spécifient également les missions déjà conduites et celles à venir, les initiatives et projets en cours et l'activité des autres partenaires dans le pays concerné. Les CDN disposent de ces profils et ont été invités à contribuer à leur actualisation périodique. Cet outil permet au Secrétariat et au BRRC de mieux coordonner leurs activités.
- Le Secrétariat de l'OMD et le BRRC ont développé conjointement la liste des activités régionales AOC proposées pour l'année fiscale à venir.

Situation générale

10. La sécurité et la collecte des recettes douanières restent les missions prioritaires des Douanes AOC, même si la facilitation des échanges dynamisée par l'Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC constitue également une thématique d'actualité. Les crises socio-politiques et les attaques des groupes terroristes continuent de constituer des défis majeurs pour le développement de la plupart des pays de la région, y compris la mise en œuvre des réformes douanières.

Dans les pays producteurs de pétrole, la baisse du prix de cette ressource amplifie la pression des Gouvernements exercée sur les Douanes en matière de collecte de recettes. Pour certains Gouvernements (Gabon par exemple), la création d'une agence de recettes semble être un élément important et opportun pour lutter plus efficacement contre cette crise et augmenter les recettes.

De nombreux pays AOC souffrent du pillage du patrimoine, des ressources naturelles et culturelles et de l'extinction de leur flore et faune. L'OMD a développé un certain nombre d'initiatives pour permettre aux Douanes AOC de mieux protéger le patrimoine, les ressources et les espèces du pays, et à travers cela, protéger sa société, son l'économie et son environnement. Malheureusement, certaines Douanes AOC ne semblent pas encore s'investir suffisamment dans ces missions.

Certains pays AOC ont confirmé le besoin pour les douanes de poursuivre ou même intensifier leurs efforts afin de simplifier et accélérer le dédouanement des envois de secours et former et protéger les intervenants impliqués. Ces appuis continuent à être fournis par l'OMD mais aussi par d'autres organisations.

Le commerce illicite et la consommation de drogues et de faux médicaments en AOC devient de plus en plus important. La Douane doit impérativement s'impliquer

davantage dans la lutte contre ces fléaux. Il peut être observé que les Douanes participent activement aux opérations de lutte contre la fraude organisées par l'OMD, mais que leurs activités et saisies en dehors ces activités restent généralement faibles.

Beaucoup de marchés en AOC sont inondés de produits non conformes aux droits de propriété intellectuelle (DPI), y inclus des produits qui constituent des dangers pour la santé des citoyens et pour l'environnement. Les initiatives et actions concrètes de nombre de Douanes AOC restent encore timides.

Le commerce électronique se développe également en AOC et la Douane doit prendre des mesures pour faire face à cette nouvelle réalité. Elle est appelée à développer ou améliorer ses procédures de dédouanement et son dispositif, surtout pour les marchandises commandées sur Internet et transportées par la poste ou par courriers express.

Activités dans la région AOC

11. Les **réunions suivantes de la région AOC** ont été tenues: la Conférence 2017 des Directeurs généraux des Douanes AOC (Dakar) ; les deux réunions biennuelles 2017 du Comité des experts AOC (Abidjan et Conakry), la réunion de 2017 des formateurs et gestionnaires de ressources humaines (Brazzaville) et deux réunions du GTR informatique (Abidjan).
12. **La deuxième Conférence des donateurs** a eu lieu à Lomé au Togo du 29 mai au 02 juin 2017. Elle a été combinée avec un atelier régional sur les évolutions en AOC en matière d'AFE et du programme Mercator depuis le dernier atelier du genre organisé en novembre 2015 dans le même lieu. Le contenu et les résultats de cette conférence sont documentés sous le point 8 de ce rapport.
13. La plupart des nombreuses autres activités de l'OMD ont été menées pour aider les Administrations douanières dans la mise en œuvre des cinq objectifs stratégiques énoncés dans le **plan stratégique régional 2013-2017**. Ces cinq objectifs stratégiques sont le leadership, la gestion stratégique, la gestion des ressources humaines, les partenariats et les procédures douanières.
14. Le **projet de modernisation des administrations douanières de l'Afrique de l'Ouest (MADAO)**, financé par le gouvernement de la Suède, est entré dans sa Phase 2 depuis Janvier 2015.

A la suite de la Phase 1, le projet a vu une évolution de ses composantes et le projet couvre maintenant les 3 composantes suivantes: Gestion stratégique, Gestion des ressources humaines et Engagement des parties prenantes. La mobilisation des ressources n'est pas abandonnée pour autant, car elle a été incluse dans la composante « Engagement des parties prenantes » du fait que le dialogue avec les bailleurs de fonds reste primordial pour les pays de la région.

Depuis le début de l'année 2016, le projet a notamment :

➤ **Gestion Stratégique :**

- Intensifié sa coopération avec la CEDEAO dans le domaine des RH (ébauche de stratégie régionale de formation) et de l'interconnexion (financement de formations sur le modèle des données de l'OMD et les outils GFEC);
- Financé la mission Columbus Phase III qui s'est tenue au Togo;
- Finalisé le nouveau matériel de formation en matière de gestion de projets qui a été adopté par le Comité de Renforcement des Capacités en mars 2017.

➤ **Gestion des ressources humaines :**

- Poursuivi son soutien à la région pour le développement d'un pool d'experts spécialisés dans les RH;
- Favorisé la coopération régionale en matière de gestion des RH en utilisant des experts de la région dans le cadre de missions d'appui national au Mali, Togo, Ghana et au Liberia, notamment;
- Fourni un appui national au Bénin, Gabon, Sénégal, Togo, Mali, Ghana, Libéria et à la Gambie ;
- Initié les préparations pour l'appui au Nigéria ;
- Soutenu 5 pays pour le développement et la finalisation des outils RH permettant la mise en œuvre de l'approche compétence (stratégie RH, politique générale de formation, référentiels des emplois, cadre des compétences, dictionnaire des compétences, descriptifs de postes);
- Poursuivi les préparations pour le développement d'un guide pour la mise en œuvre de l'approche compétences dans le contexte douanier;
- Evalué les progrès du Burkina Faso pour la réforme RH initiée depuis 2014;

➤ **Engagement des parties prenantes :**

- Fourni un appui au Cap-Vert pour la conduite et la conclusion de l'étude sur la mainlevée;
- Développé un plan de travail de 18 mois pour soutenir la Guinée pour l'engagement des parties prenantes en matière de lutte contre la fraude (installation du nCEN, formation COPEs, opération multi-agences) et la facilitation des échanges;
- Evalué les progrès du Ghana pour la réforme EPP initiée depuis 2014.

Depuis juillet 2017, le projet a mené de nombreuses missions de soutien dans le domaine de la GRH à l'aide d'experts régionaux, afin de constituer un pool viable d'experts régionaux de la GRH en Afrique de l'Ouest et du Centre. Ce soutien a notamment permis au Mali de finaliser ses outils de gestion des ressources humaines fondés sur les compétences et le Libéria pour mener son évaluation des compétences dans des sites pilotes clés. En outre, le soutien de la GRH au Gabon et à la Gambie s'est conclu par une session de formation des formateurs basée sur le nouveau matériel ad hoc développé par l'OMD dans le cadre du projet. Le projet a également soutenu la CEDEAO dans le développement de la stratégie régionale de formation douanière et a fourni des contributions essentielles au prochain plan stratégique régional de l'OMD. Dans le domaine de l'engagement des parties prenantes, le projet a conclu son soutien au Cap-Vert avec la publication officielle du rapport de l'étude sur la mainlevée et a aidé la Guinée à mener à bien la première opération d'exécution de plusieurs agences, Opération MADA0 1. Dans le domaine de la gestion stratégique, le Burkina Faso a développé son plan Mercator tandis que l'autorité fiscale du Cap-Vert et l'autorité fiscale de la Gambie ont identifié une feuille de route pour améliorer leur cadre global de mise en œuvre et de suivi du plan stratégique grâce au soutien du projet. Le Cap-Vert et la Gambie

sont les premiers pays à bénéficier du matériel de l'OMD pour la gestion de projet récemment développé dans le cadre du projet MADAO.

En 2018, le projet MADAO continue à apporter son soutien aux administrations les plus engagées. Depuis janvier, le programme a soutenu le développement du plan stratégique régional AOC (Côte d'Ivoire/Février 2018). Dans le domaine de la gestion stratégique, les actions finales ont été engagées pour la Gambie et le Burkina Faso en février puis le Cap Vert en mars. Dans le domaine des ressources humaines, les actions ont été finalisées au Liberia en février et au Mali en mars. D'autre part, deux missions ont été réalisées également au Burkina Faso en janvier (TRS) et en février (gestion de projet).

15. Le **programme de leadership et de développement des cadres (LDC)** continue de répondre aux besoins exprimés par les Membres.

Depuis quatre ans déjà, des ateliers LDC de 8 jours sont intégrés dans tous les programmes de bourses dont bénéficient également un bon nombre de douaniers AOC. En octobre 2017, un atelier LMD a été organisé en République centrafricaine et a permis de familiariser 20 cadres de la Douane aux méthodes et outils modernes de gestion et aux pratiques du leadership.

Afin de mieux soutenir le programme LDC, l'OMD a initié un autre programme réservé à l'équipe dirigeante de la Douane, appelé « Retraite pour cadres supérieurs (RCS) ». Cette activité, animée par des experts du Secrétariat de l'OMD, s'étale sur 3,5 jours et offre au top management (DG douane et ses collaborateurs directs), l'occasion de se familiariser avec le programme LDC et de thématiser au plus haut niveau et d'une manière approfondie, les défis et les initiatives majeures de l'Administration. Une RCS a été organisée au mois d'août 2016 pour la Douane du Nigéria et au mois d'octobre de la même année pour les Douanes du Burkina Faso.

En mars 2018 une RCS et un atelier LDC ont été organisés en Gambie. D'autres seront organisés notamment au Bénin, au Nigeria et en Côte d'Ivoire.

16. Le contrat **PACIR (Programme d'appui au commerce et à l'intégration régionale)** - volet Douane - financé par l'Union européenne au profit de la Côte d'Ivoire, est arrivé à échéance au terme de l'année 2015. Ce contrat a réservé une partie importante du budget pour asseoir une **interconnectivité des systèmes informatiques douaniers dans le cadre de la gestion du transit entre la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Mali**. Entre temps, le Sénégal et le Togo ont officiellement rejoint l'initiative et le Ghana a participé activement à quelques activités visant l'interconnectivité.

Ce projet a permis de développer des spécifications fonctionnelles et techniques et d'élaborer des budgets et un plan de travail pour le développement et la mise en œuvre de la solution envisagée par lesdits pays.

Des initiatives ont été menées en 2016 à l'instar de l'année 2015 pour promouvoir la solution au niveau de la CEDEAO et de la région AOC toute entière. La CEDEAO s'est davantage impliquée dans le projet et a contribué activement à la recherche du financement nécessaire au développement et à la mise en vigueur de la

solution, appelée 'ALISA' par la CEDEAO. A cet égard, un accent particulier a été mis sur la collaboration entre la Commission de la CEDEAO et la CNUCED pour permettre à cette Organisation d'aligner le module Transit existant aux spécifications adoptées par les pays impliqués mais aussi par la Conférence des DG Douanes AOC tenue à Abidjan en 2016.

Les financements mobilisés grâce à l'action de la CEDEAO auprès des bailleurs de fonds permettront de développer le nouveau module de transit dans le système Sydonia et serviront également à assurer la formation des informaticiens des administrations douanières qui participent au projet. Ces travaux ont débuté en octobre 2017 et permettront aux techniciens des Administrations participantes de s'approprier davantage de la solution technique et d'assurer le développement et la maintenance du système à plus long terme. La Banque mondiale, la GIZ et JICA contribuent à la réalisation du projet et se baseront pour cela sur les spécifications développés par les pays PACIR.

Au cours de l'année 2016 et 2017, les activités suivantes et liées à l'interconnexion ont été également organisées sous l'égide de l'OMD :

- Du 8 au 12 août 2016, un atelier s'est tenu à Dakar pour familiariser les participants avec le modèle de données de l'OMD et aligner sur ce modèle les messages fonctionnels à échanger entre les administrations douanières et définis dans le cadre du projet PACIR. Il a été animé par une experte Canadienne et le Secrétariat de l'OMD et a connu la participation des Administrations des douanes du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Sénégal. L'Office Togolais des Recettes, la CEDEAO, l'UEMOA et la GIZ y ont également pris part.
- Du 12 au 16 septembre 2016, une réunion du Groupe de projet sur le modèle de données a eu lieu à Bruxelles. Elle a regroupé les techniciens des Douanes de Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Togo, du Sénégal et du Ghana, et les experts de l'OMD en matière de modèle de données afin de discuter de tous les problèmes techniques liés à la modélisation des messages.
- Un autre atelier a été organisé au Centre informatique de la CEDEAO à Lomé au Togo du 7 au 11 novembre 2016. Il a été animé par un expert de la Douane des Pays-Bas en matière de modèle des données et un expert allemand de la société GEFEG. L'organisation de cet atelier a été assurée par l'OMD en collaboration avec la Commission de la CEDEAO et avec le soutien financier de celle-ci et du programme MADAO financé par la Suède.
- A l'initiative de la CEDEAO et de l'OMD, une réunion a eu lieu à Abuja au mois de novembre 2016. Elle a regroupé les 5 pays impliqués dans le projet d'interconnexion (Burkina, Mali, Côte d'Ivoire, Sénégal et Togo) en sus de l'OMD et certains partenaires au développement (Banque mondiale, CNUCED, GIZ, JICA, USAID...). Le but de cette réunion était de présenter en détail le projet d'interconnexion aux bailleurs de fonds et de permettre à ces derniers d'avoir

une meilleure compréhension du projet et de son apport par rapport à l'amélioration du transit inter-régional et de son impact positif sur la facilitation des échanges.

- Une Conférence mondiale sur le transit a eu lieu juste après les sessions du Conseil de l'OMD en juillet 2017 à Bruxelles à laquelle ont participé plusieurs pays de la Région AOC et a permis de thématiser davantage l'interconnexion.
- Du 18 au 22 septembre 2017, une réunion du Groupe de projet sur le modèle de données a eu lieu à Bruxelles. Elle a permis aux techniciens des Douanes de Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Togo, du Sénégal de travailler sur l'alignement des messages au modèle de données de l'OMD. Ces travaux ont été examinés et validés en marge d'un atelier organisé conjointement au cours d'un atelier organisé conjointement par la CEDEAO, la GIZ et l'OMD à Lomé du 9 – 13 octobre 2017. Ces travaux auxquels 20 experts en informatique des services douaniers du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Mali, du Sénégal et du Togo ont contribué, fourniront la base pour le développement du module d'interconnexion dans Sydonia et pour les applications à développer au niveau national par le Sénégal et le Ghana. Ces derniers n'utilisent pas Sydonia.
- Le Secrétariat de l'OMD vient au mois de novembre 2017 d'adresser une lettre concernant la coopération future avec l'UEMOA en mettant l'accent, entre autre, sur le projet régional d'interconnectivité des SI pour la gestion du transit en rappelant à cette institution qu'après une phase de conception qui a débuté en 2013 et à laquelle la Commission de l'UEMOA avait participé activement, les travaux dudit projet entrent désormais dans leur phase de développement, grâce à la contribution de tous les acteurs et sous le leadership des douanes impliquées et la CEDEAO. Il lui a été souligné la nécessité d'explorer les options qui permettraient à l'UEMOA de s'impliquer davantage et d'une manière coordonnée avec la CEDEAO dans cette initiative importante.

Le 5 mars 2018 le Comité de Pilotage s'est réuni à Abidjan et s'est accordé sur les points suivants:

- Les spécifications fonctionnelles et techniques ainsi que les messages développés dans le cadre du PACIR constituent des acquis à capitaliser dans le projet d'interconnexion des systèmes informatiques douaniers des pays de la CEDEAO ;
- Les DG Douanes s'engagent mener des actions pour amener les gouvernements à faire de l'interconnexion, un projet prioritaire au niveau de la Commission de la CEDEAO ;
- L'assemblée se charge de trouver une appellation au projet d'interconnexion des systèmes informatiques des douanes des pays de la CEDEAO ;
- Relativement aux réunions qui pourraient être financées par la CEDEAO, le planning suivant a été adopté : 1 réunion du Comité de pilotage par an ; une réunion du Comité de suivi par semestre ; une réunion du Comité projet par trimestre;

- Pour les réunions du Comité de suivi, le Comité de pilotage a admis la participation des partenaires techniques et financiers.
17. Le **projet OMD-INAMA** auquel participent plusieurs Membres AOC constitue un suivi de deux initiatives précédentes financées par le gouvernement suédois (projets GAPIN I et II). Son objectif est le renforcement de la capacité des administrations douanières à lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages par le biais d'actions ciblées de renforcement des capacités et d'un appui apporté lors d'opérations de lutte contre la fraude. Il est financé par le Secrétariat de la CITES, GIZ, la Suède et le Département d'Etat américain, et a permis d'accomplir les travaux et de conduire les activités suivantes:
- Atelier au Kenya en matière de renseignement, avec la participation de la Gambie, du Ghana et du Nigeria.
 - Développement du matériel de formation sur la planification des opérations.
 - Atelier sous-régional au Cameroun pour les pays francophones sur le renseignement – niveau débutant.
 - Atelier régional au Congo pour « piloter et valider » l'outil d'évaluation de la capacité institutionnelle des administrations à mettre en œuvre la Convention CITES.
 - Publication de cet outil d'évaluation.
 - Développement du matériel de formation sur les enquêtes afin de lutter contre le trafic d'espèces protégées.
 - Atelier en Tanzanie en matière de planification des opérations contre le trafic d'espèces protégées avec la participation de la Gambie, du Ghana, du Nigeria.
 - Atelier en Zambie en matière de renseignement approfondi, avec la participation de la Gambie, du Ghana, du Nigeria.
 - Atelier en Ouganda en matière d'enquête, avec la participation de la Gambie, du Ghana et du Nigeria.
 - Atelier au Burkina Faso en matière de renseignement approfondi afin de lutter contre le trafic d'espèces protégées, avec la participation du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de Madagascar, de la République démocratique du Congo, de la République du Congo et du Togo.
 - Atelier au Togo en matière des enquêtes sur la CITES, avec la participation du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de Madagascar, de la République démocratique du Congo, de la République du Congo et du Togo.
 - Atelier en Namibie en matière planification des opérations, avec la participation du Ghana et du Nigeria.
 - Atelier au Gabon en matière planification des opérations, avec la participation des administrations de Douanes des pays suivants : Bénin, Burkina Faso,

Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, République Démocratique du Congo, République du Congo, Togo

- Atelier au Cameroun sur la livraison surveillée en collaboration avec Interpol avec la participation des administrations de Douanes, Gendarmerie, Police et Autorités environnementales des quatre pays de l'Afrique Centrale, notamment ; Cameroun, Gabon, République Démocratique du Congo et République du Congo et le BRLR AC.
- Exercice international (Opération Sauver REP) comme le suivi des formations sur la planification des opérations avec la participation des pays susmentionnés.
- Participation du Ghana et du Nigeria à l'exercice international (Opération Save REP).
- Études de diagnostic sur les capacités des administrations douanières des pays d'Afrique occidentale à appliquer la Convention CITES. Ces études se basent sur une auto-évaluation réalisée à l'aide de l'Outil d'Évaluation de la Capacité Institutionnelle pour l'application de la Convention CITES.
- Mission d'évaluation institutionnelle dans le domaine de l'application de la Convention CITES et de définition du plan d'action pour un soutien plus approfondi dans le cadre du projet INAMA au Burkina Faso, au Cameroun et au Togo.

De janvier à juin 2018, le projet INAMA se consacrera à une programmation adaptée et à l'organisation précise des activités. La mise en œuvre débute en avril avec une session de formation de formateurs et d'accréditation en Zambie suivi d'autres activités. D'autre part, selon la disponibilité des ressources financières des missions de suivi de l'opération Sauver REP auront lieu et les plans d'action seront mis en œuvre pour les pays qui ont bénéficié de la mission d'évaluation institutionnelle.

18. Le **Projet C-RED** (la Douane dans la lutte contre les maladies épidémiques) à destination des pays affectés par la crise d'Ebola : la Guinée, du Mali, du Sénégal, du Nigeria, du Liberia, et de la Sierra Leone,

En mai 2016, l'OMD et le ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas ont signé un accord de subvention pour mettre en œuvre le **projet C-RED** qui soutient les administrations douanières en Afrique de l'Ouest touchées par l'épidémie de la maladie à virus Ebola. Ce projet est basé sur la Résolution de l'OMD de 2011 sur le rôle de la douane dans les secours en cas de catastrophe naturelle et d'épidémies régionales.

19. Le projet est désormais prévu pour se poursuivre jusqu'au 5 octobre 2018 et comporte 2 volets :
- fournir aux agents de première ligne de trois administrations bénéficiaires des équipements d'autoprotection (Libéria, Guinée Conakry et Sierra Leone),
 - fournir un renforcement des capacités pour réagir efficacement aux épidémies régionales et aux catastrophes naturelles (tous les pays sélectionnés dans le

cadre du projet peuvent être éligibles: Nigeria, Guinée Conakry, Sierra Leone, Mali, Libéria et Sénégal).

En ce qui concerne le premier volet, l'équipement d'autoprotection a été fourni par le partenaire de l'OMD, UN-Humanitarian Response Depot (UNHRD). Cet équipement a été livré et stocké au Hub de l'UNHRD à Accra. Début 2018, les trois pays bénéficiaires devraient être en possession de leurs équipements.

En ce qui concerne le deuxième volet, sur la base des données de base et d'une première consultation régionale, l'OMD offre un soutien national, impliquant:

- le développement de matériel de renforcement des capacités pour soutenir et guider les administrations douanières afin qu'elles répondent efficacement aux catastrophes ;
- le soutien des administrations membres sélectionnées dans l'élaboration/l'examen des procédures opérationnelles normalisées (SOP) en cas d'urgence et de leurs capacités respectives à les mettre en œuvre ;
- l'appui à la mise en œuvre des SOP, y compris le soutien sur site ainsi que le soutien à distance ;
- une contribution à préparer des exercices de simulation pour des administrations membres sélectionnées afin de tester les procédures opérationnelles normalisées ;
- L'organisation d'ateliers régionaux pour le partage d'expériences et le développement de pistes d'amélioration.

Au **Nigeria**, deux missions ont été effectuées, permettant d'identifier les dysfonctionnements dans le dédouanement des biens de secours, d'élaborer des procédures opérationnelles standard (SOP) et des recommandations concernant les procédures de dédouanement des biens de secours.

En Guinée, deux missions similaires ont eu lieu en juillet et en octobre 2017 et ont été consacrées à la rédaction de SOP nationales qui constitueront un guide pour la communauté humanitaire et les différentes agences gouvernementales impliquées.

Au **Mali**, une mission exploratoire a eu lieu en septembre 2017. Les autorités douanières maliennes pilotent les travaux de toutes les parties prenantes concernant les projets de procédures opérationnelles standards pour le dédouanement des biens de secours.

En **Sierra Leone**, une première mission similaire a eu lieu à la fin d'octobre 2017. Un projet de POS a été préparé, ainsi que des recommandations pour améliorer les procédures nationales en place pour le dédouanement des biens de secours.

L'OMD suit la finalisation des procédures opérationnelles standards, leur adoption et la mise en œuvre des recommandations rédigées.

Au **Libéria**, une mission exploratoire aura lieu en Avril 2018.

20. En 2016, le « **Programme mondial de contrôle des conteneurs ONUDC-OMD** » développé et mis en œuvre en partenariat entre l'OMD et l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) a organisé les activités suivantes en AOC:

Ateliers de formation ou de suivi au Sénégal (6 ateliers), au Liberia (1 atelier), au Bénin (1 atelier) et au Togo (3 ateliers). En 2017, il a été enregistré l'organisation d'ateliers de formation et de suivi au profit des pays suivants : Sénégal (2 ateliers), Mali (3 ateliers), Bénin (1 atelier), Ghana (1 atelier), Togo (1 atelier). Au premier trimestre 2018, un atelier s'est tenu au Benin en février.

21. En 2015, l'OMD a conclu un partenariat avec l'Administration fiscale et douanière du Royaume-Uni (HMRC) et la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) pour soutenir la mise en œuvre effective de l'AFE dans certains pays, dont 3 pays de la région AOC, à savoir la Sierra Leone, le Ghana et le Libéria. Le **Programme HMRC-OMD-CNUCED** est conçu pour fournir un appui au renforcement des capacités ciblé aux pays en développement sélectionnés pour leur permettre de mettre en œuvre efficacement l'AFE en utilisant les instruments et outils de l'OMD disponibles, ainsi que l'expertise de la CNUCED sur la mise en place et le développement des CNFE.

Suite à une mission d'évaluation des besoins menés en collaboration avec la Banque Mondiale en mai 2016, le Programme HMRC-OMD-CNUCED a développé un Plan de mise en œuvre, sur mesure, de l'initiative Mercator pour la Sierra Leone.

En 2017, la mise en œuvre de ce plan s'est poursuivie et de nombreuses activités ont été réalisées. Dans le domaine d'audit et de contrôle a posteriori, un diagnostic des besoins a été mené (mars 2017) suivi par une formation pour renforcer la connaissance de la NRA (National Revenue Authority) dans ce domaine (septembre 2017). Afin de soutenir davantage la NRA dans le développement du nouveau plan stratégique pour la période 2018-2022 et poursuivre le travail lancé en 2016, un atelier complémentaire a été organisé (août 2017). Dans le cadre du soutien global pour la gestion de risques, un atelier a été organisé pour assister l'aménagement et utilisation du système nCEN (février 2017) qui a été installé en juin 2017. Finalement, afin de renforcer les compétences et permettre à la NRA de reprendre les activités d'évaluation, de classement et contrôle de l'origine-Dossier Recettes, deux formations ont été dispensées (lors de la mission de février et ensuite en octobre 2017). Finalement, pour assurer la bonne coordination avec d'autres partenaires du développement engagés dans le pays, ce programme multi-composant et pluriannuel continue le dialogue et la collaboration avec d'autres acteurs comme la Banque Mondiale et des consultants du secteur privé.

Le programme HMRC-OMD-CNUCED a également participé dans l'organisation d'un Forum international pour soutenir les CNFE's. Ce Forum a été organisé conjointement par l'OMD, la CNUCED, la Banque Mondiale entre autres, à Genève avec plus de 300 délégués provenant de 70 pays.

Pour le premier trimestre 2018, deux pays de la zone AOC ont déjà bénéficié d'un support par ce projet:

- la Sierra Leone en janvier et février pour une mission de supervision/évaluation du programme Mercator ainsi que sur la TRS et le contrôle a posteriori;
- Le Liberia où la CNUCED a délivré en janvier le module 4 du programme de mise en place des comités sur la facilitation des échanges.

22. **Opération « ACIM » (Action against Counterfeit and Illicit Medicines- Lutte contre le trafic de médicaments contrefaits)** a été organisée conjointement entre l'OMD et l'IRACM (Institut international de Recherche Anti-contrefaçon de Médicaments).

Elle a mobilisé 16 administrations douanières africaines dont 10 de la Région AOC en l'occurrence, le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana, le Nigéria, la RDC, le Congo, le Sénégal et le Togo. Cette opération a duré dix jours, du 5 au 14 septembre 2016, afin de contrôler simultanément, dans les principaux ports du continent, les cargaisons identifiées comme susceptibles de contenir des produits pharmaceutiques illicites ou contrefaits représentant un danger pour les populations locales. 113 millions de médicaments illicites et potentiellement dangereux ont ainsi été saisis. L'ensemble est estimé à 52 millions d'euros. Les plus importantes interceptions ont été faites au Nigéria, au Bénin, au Kenya et au Togo.

La deuxième opération (ACIM 2) a eu lieu du 12 au 21 juin 2017. 18 pays africains ont participé à l'opération dont 9 de la Région AOC (Bénin, Cameroun, RDC, Gabon, Ghana, Côte d'Ivoire, Nigéria, Sénégal, et Togo).

L'organisation et la coordination de l'opération ont été assurées par l'OMD en partenariat avec l'IRACM (Institute of Research against Counterfeit Medicines). La phase opérationnelle a été précédée d'une séance de formation de 3 jours (7 au 9 juin 2017). Elle a été suivie d'une phase d'analyses (22 au 30 juin 2017). Cette opération « ACIM 2) a donné lieu à l'interception de 258.933.104 unités de différents types de produits répertoriés en 840 cas. A partir du 1er juillet 2017, 187.262.514 unités de différents types de produits ont été saisies ou stoppées (561 cas). Durant l'opération, 130 containers ont été interceptés, en sus d'envois par air, poste ou bagages accompagnés.

A ce jour aucune programmation ACIM 3 n'est prévue au premier semestre 2018.

23. La première opération de lutte contre la criminalité pharmaceutique en Afrique Occidentale et Centrale (AOC) dénommée « **CRIPHARM** » (BLRR Douala Dakar), s'est tenue du 27 janvier au 16 février 2016. Elle a été organisée par les Bureaux régionaux de Liaison chargés du Renseignement pour l'Afrique de l'Ouest (BRLR-AO) et pour l'Afrique du Centre (BRLR-AC), sous la tutelle de la Vice-présidence de la Région AOC et avec l'appui technique du Secrétariat de l'OMD. Cette opération a enregistré 78 saisies de produits pharmaceutiques et d'autres produits (drogues, produits de la pharmacopée, CITES etc.).

L'opération « **CRIPHARM II** » s'est déroulée du 29 janvier au 21 février 2017 et a concerné tous les pays de la Région AOC. L'Unité de Coordination opérationnelle a été installée à Kinshasa en RDC et a regroupé, en sus des 2 BRLR de la Région AOC, 8 pays de cette dernière. Plusieurs saisies de marchandises prohibées et soumises aux restrictions ont été réalisées dans la région. Il s'agit des marchandises suivantes: drogues, médicaments et produits pharmaceutiques, cigarettes, produits CITES, armes et munitions, etc. Soit au total 81 saisies réalisées, par rapport à CRIPHARM I qui avait enregistré 78 saisies.

CRIPHARM III se déroulera au cours du premier trimestre 2018.

24. L'opération « **TRIGGER** » pour la lutte contre le trafic des armes à feu et le terrorisme organisée conjointement par l'OMD, l'INTERPOL et l'ONUDC a démarré au mois de septembre 2017. Elle concerne plus particulièrement les services douaniers et les services nationaux de police de 10 pays de l'AOC (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Tchad, Guinée, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger et Nigéria). L'opération se déroule en 3 étapes. La première phase a été l'atelier de formation sur le leadership qui a eu lieu à Alger du 04 au 08 septembre 2017.

Le briefing opérationnel s'est tenu à Abidjan en octobre et la phase opérationnelle a eu lieu du 20/11 au 02/12/2017 suivi du débriefing à Abidjan fin janvier 2018. Une opération TRIGGER –MENA aura lieu à l'été 2018.

25. La phase opérationnelle de **COCAIR VI** s'est déroulée du 09 au 17 décembre 2017, avec la participation de 37 aéroports de 33 pays situés en Afrique, Amérique latine et Caraïbes et Europe dont 16 pays de la région AOC. Une unité de coordination opérationnelle (UCO), installée au siège de l'OMD, composée d'experts de certains pays participants, a géré l'échange d'informations, grâce au CENcomm. L'AOC a été représentée dans cette Unité par le Mali et les 2 BRLRs (AC et AO).

L'objectif visé était d'établir une coopération et un échange d'informations opérationnelles entre aéroports, afin d'intercepter les expéditions de cocaïne et autres produits illicites à destination de l'Europe. Cette opération, comme les précédentes éditions, a été menée par l'OMD sous l'égide du projet AIRCOP, avec un financement de la Commission européenne et la collaboration de l'ONUDC et d'Interpol. Les cellules aéroportuaires anti-traffics (CAAT) du projet AIRCOP ont d'ailleurs été directement impliquées.

Des résultats exceptionnels ont été réalisés durant cette opération, tant en termes de volume des échanges entre unités aéroportuaires que du nombre et des quantités de produits stupéfiants saisis. Les quantités de cocaïne saisies ont plus que doublé. Ainsi, quelque 98 saisies ont été intégrées dans le CENCOM portant sur un total de 1469 kg de produits stupéfiants dont notamment plus d'une tonne de cocaïne et 150 kg de khat notamment). Pour la zone AOC, on note 144 kg de stupéfiants, 95 kg de médicaments, 8030 pièces cigarettes et CITES ET 98000 \$ de devises

26. **La plate-forme CLiKC!** a été mise à jour pour permettre une navigation plus simple et également pour faciliter les fonctions des coordinateurs nationaux. Elle a désormais

plus de 18.000 utilisateurs enregistrés. Plus de 100 nouveaux utilisateurs sont inscrits chaque mois et environ 300 se connectent quotidiennement.

Un cours e-learning traitant de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (AFE) a vu le jour et le manuel de formation afférent au cours sur l'AFE, maintenant disponible en français, complète également le catalogue des kits de formation de l'OMD à l'attention des formateurs. Ceci permet aux administrations Membres d'organiser leurs propres face-à-face ou leurs propres sessions de formation mixte. Un module d'information sur le programme MERCATOR est désormais disponible également. Des cours sur le thème du guichet unique et des règles d'origine sont actuellement en cours de développement.

Le cadre de principes et de pratiques sur le professionnalisme en douane disponible sur CLiKC! met à la disposition des Membres de la région AOC un chapitre dédié aux directives pour des politiques de formation basées sur les compétences spécifiques de la Profession Douane.

Malgré l'installation de plates-formes locales de e-learning dans onze administrations AOC, l'accès et l'utilisation de cet outil demeurent toujours trop limités et peu intégrés dans les stratégies de formation des Douanes AOC. Une avancée a été réalisée en Côte d'Ivoire qui a bénéficié en octobre 2017 d'une mission d'assistance de l'OMD pour l'installation d'une plate-forme e-learning nationale et la formation des gestionnaires/utilisateurs de cet outil au sein de cette administration. Les douanes du Sénégal ont également démarré un projet de mise en œuvre nationale qui devrait aboutir durant l'année 2018.

27. L'OMD a organisé depuis septembre 2016, les quatrième et cinquième sessions de **l'Académie virtuelle d'orientation douanière (AVOD)**. Composée de 4 modules obligatoires accompagnés d'un tutorat en ligne et de 2 modules optionnels et conçue à partir des meilleures pratiques des Membres de l'OMD, l'AVOD a pour principal objectif de dispenser à des fonctionnaires des douanes nouvellement recrutés (moins de quatre ans de service) des connaissances et compétences douanières générales. Elle présente aux nouvelles recrues les rôles et fonctions caractéristiques des administrations douanières, les concepts de procédures et de pratiques de dédouanement, les conventions et accords internationaux et les principes de renforcement des capacités. Elle est accessible depuis la plate-forme CLiCK! de l'OMD.

La quatrième session a eu lieu du 5 septembre au 9 décembre 2016. Elle a réuni 38 participants anglophones dont 4 de la région AOC (1 du Nigéria, 2 du Gabon et 1 du Libéria). Les candidats du Nigéria et du Gabon ont complété cette formation avec succès. Le représentant du Gabon a reçu son certificat de mérite avec les honneurs.

La cinquième session a eu lieu du 6 mars au 9 juin 2017. 23 représentants de différentes administrations douanières Membres ont participé à cette session dont 4

de la région AOC provenant respectivement du Libéria, Ghana, Guinée et Cameroun. Dix-neuf (19) candidats, dont les représentants des pays susvisés de l'AOC, ont complété avec succès la formation. Le représentant du Ghana a reçu son certificat de mérite avec les honneurs. Par ailleurs, deux experts ghanéens ont participé à cette session de l'AVOD en qualité de tuteurs virtuels.

Une lettre a été envoyée en octobre 2017 aux DG pour annoncer la prochaine session destinée aux fonctionnaires des douanes anglophones qui a débuté le 5 mars et se tiendra jusqu'au 8 juin 2018.

Il est toujours envisagé d'organiser à l'avenir des sessions pour les douaniers francophones, sous réserve de trouver des financements pour la traduction de l'Académie.

28. **Le programme de bourses** organisé chaque année par l'OMD a connu la participation, depuis 2015, de boursiers provenant de certains pays de la région AOC, à savoir:

- 65^{ème} session (francophones): 5 bénéficiaires de l'AOC sur 14 participants au niveau mondial. Il s'agit du Burkina Faso, du Cameroun, de la République centrafricaine, du Sénégal et du Togo.
- 67^{ème} session (anglophones): 2 sur 17 participants au niveau mondial. Il s'agit du Libéria et du Ghana.
- 68^{ème} session (francophones): 7 participants AOC, 1 du Burkina Faso, 1 du Cameroun, 1 du Togo, 1 de la RDC, 1 de la Côte d'Ivoire et 2 de la République centrafricaine.
- 70^{ème} session (anglophones): 1 participant du Ghana.
- 71^{ème} session (francophones): 7 participants sur 15 au niveau mondial, provenant du Mali, Togo, Bénin, Cameroun, Mauritanie, Niger et Sénégal.
- 72^{ème} session (hispanophones): Aucun participant de la Région AOC.
- 73^{ème} session (anglophones): Aucun participant de la Région AOC.
- 74^{ème} session (francophones): 6 participants AOC sur 14 (Sénégal, Cameroun, Mali, République de Guinée, Togo et Bénin).

29. **Experts associés** : Le programme de développement de carrière de l'OMD, financé par le Japon, existe déjà depuis un bon nombre d'années et dure 10 mois. Il permet aux bénéficiaires rigoureusement sélectionnés de travailler au Secrétariat de l'OMD et d'acquérir des connaissances, des compétences et une expertise de travail internationale. De nombreux pays de la région AOC ont déjà bénéficié de ce programme. Pour le programme 2016-2017, l'OMD a retenu 10 experts associés dont 3 de l'AOC (Bénin, Guinée et Sénégal). Quant au programme 2017-2018, deux experts de l'AOC (Burkina Faso et Nigéria) ont eu la chance d'être parmi les 10 experts retenus au titre de cet exercice.

30. Depuis l'année 2016, l'OMD a organisé des **ateliers d'accréditation** auxquels des experts douaniers de la région AOC ont pu participer.

- Deux ateliers d'accréditation portant sur la modernisation douanière et l'AFE pour des experts anglophones ont été organisés en Afrique du Sud du 1 au 5 et du 8 au 12 février 2016. Un expert de la Gambie et 2 experts du Libéria ont pu y participer ; les ateliers ont permis à l'OMD de pré-accréditer 15 candidats, dont celui du Libéria.
- L'atelier d'accréditation d'experts francophones en qualité de Conseillers en modernisation douanière (CMD) et du programme Mercator (CPM) a eu lieu à Yaoundé au Cameroun du 20 au 24 juin 2016. Cet atelier financé par l'Union africaine et l'OMD, a vu la participation de 13 candidats minutieusement présélectionnés par l'OMD et provenant d'administrations des douanes africaines. Au terme de cet atelier très exigeant, 7 candidats ont été retenus et seront invités à participer à une mission en tant que Co-animateurs afin de parfaire le processus de leur accréditation. Ces candidats proviennent du Burkina Faso (2 participants), du Cameroun (1), du Togo (1), de Madagascar (1), du Mali (1) et de la Tunisie (1). L'accréditation de ces experts permettra à l'OMD de mieux accompagner les pays Membres francophones dans la planification de la réforme, et d'une manière plus particulière, dans la mise en œuvre de l'AFE via le programme Mercator de l'OMD.

Trois(3) experts provenant respectivement du Mali, du Burkina Faso et du Togo ont parachevé leur processus d'accréditation suite à leur participation à des missions notamment en RCA pour le premier (mission de diagnostic et de planification stratégique), au Gabon pour le second (mission d'évaluation des progrès : Phase 3 de Columbus) et au Cameroun pour le troisième (mission d'évaluation des progrès : Phase 3 de Columbus). Ces trois experts viennent de recevoir de l'OMD leurs certificats d'accréditation. Les autres experts pré-accrédités de la région AOC seront invités à participer à des missions en vue de parfaire ce processus.

- L'atelier d'accréditation d'experts en matière de transit a eu lieu à Abidjan en Côte d'Ivoire du 27 juin au 1^{er} juillet 2016. Il a vu la participation de 44 candidats présélectionnés par l'OMD et provenant des douanes de la région MENA (2), AOC (24) et d'autres régions et organisations internationales. Au terme de cet atelier très exigeant, 2 candidats de la République tchèque et du Pérou ont été retenus. Aucun des 26 candidats provenant des douanes AOC et MENA n'ont été retenus.
- L'atelier d'accréditation pour les experts de la Convention de Kyoto révisée (CKR) a été organisé à Bruxelles du 12 au 16 septembre 2016. Il a regroupé des participants provenant de différentes régions de l'OMD. Au total, 7 participants ont été pré-accrédités, dont une candidate gabonaise.
- Du 15 au 19 mai 2017 a été organisé au Secrétariat de l'OMD un atelier d'accréditation d'experts francophones en matière de contrôle a posteriori. Des candidats des pays de la Région AOC y ont été conviés. Quatre (4) candidats

provenant respectivement du Burkina Faso, du Sénégal, du Togo et du Bénin ont été retenus comme experts pré-accrédités.

- En avril 2018 aura lieu au Burkina Faso un atelier d'accréditation sur l'origine.

31. **Programmes de développement et de financement** : Le Secrétariat a créé un nouveau lien sur le site web de l'OMD pour accéder aux programmes de développement et de financement en cours gérés par cette Organisation. Il s'agit du lien suivant :

<http://www.wcoomd.org/fr/topics/capacity-building/activities-and-programmes/cooperation-programmes.aspx>

Inspection avant-embarquement/Inspection à destination

32. En juin 2014, le Conseil de l'OMD a habilité le Secrétariat à poursuivre les initiatives déjà prises, à élaborer des lignes directrices et des meilleures pratiques sur ce sujet et à élaborer des orientations pour rendre plus transparentes les procédures de passation de marchés des douanes. Certains des Membres de l'OMD qui ont été en mesure de prendre le relais, avec succès, des sociétés d'inspection, se sont engagés à aider le Secrétariat de l'OMD à ce sujet.

Encouragés par la fin réussie de contrats d'inspection et de prise en charge des principales fonctions externalisées par les douanes du Kenya, de la Mauritanie et du Nigeria, d'autres pays AOC se sont engagés à développer des initiatives similaires. Cette tendance a été davantage renforcée par l'Article 10.5 de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges qui stipule que les Membres n'exigeront pas le recours à des inspections avant expédition en rapport avec le classement tarifaire et l'évaluation en douane et encourage les Membres à ne pas introduire ni appliquer de nouvelles prescriptions concernant l'utilisation d'autres types d'inspection avant expédition.

En 2015, l'OMD a activement soutenu le Ghana et la République démocratique du Congo. Les Gouvernements de ces deux pays ont exprimé leur volonté de ne pas renouveler les contrats existants et ont demandé le soutien de l'OMD pour renforcer les capacités de la douane pour leur permettre de s'approprier progressivement leurs prérogatives, sans perte de recettes. L'appui offert à la douane a permis à ces deux Gouvernements de ne pas renouveler leurs contrats et à la douane de se réapproprier ses prérogatives.

Toutefois, le Gouvernement du Ghana a signé un nouveau contrat de 5 ans avec une entreprise du secteur privé pour accompagner l'organisation s'agissant du nouveau processus développé récemment en matière d'évaluation et de classement tarifaire anticipé, du développement d'un guichet unique et d'autres initiatives pertinentes.

En 2013, le Niger a annoncé son intention de ne pas renouveler son contrat existant en matière d'inspection avant expédition. Un soutien supplémentaire au Niger sera

fourni dès que les nouvelles structures organisationnelles pour l'évaluation et le classement tarifaire adoptées par le Gouvernement en 2015 seront mises en place et leur personnel désigné.

En 2016 et 2017 l'OMD a assisté la Douane de Guinée en la matière. En 2017, le gouvernement du pays n'a plus renouvelé son contrat avec la société d'inspection en place depuis de nombreuses années. A présent la Douane Guinéenne assume sa responsabilité pour l'évaluation et le classement tarifaire des marchandises entrant au pays.

Des appuis de l'OMD sont en cours pour assister les Douanes du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Libéria et de la Sierra Léone dans la réappropriation de leurs missions liées à l'évaluation et au classement tarifaire.

L'appui à la Douane du Gabon débutera d'ici peu.

Une tendance des sociétés d'inspection de passer de l'inspection avant expédition à l'inspection à destination, et d'offrir d'autres services (notamment le guichet unique et le suivi des cargaisons par GPS) peut être observée.

Visite à l'OMD de stagiaires africains de l'Ecole des douanes belges

33. A la demande de l'Ecole des douanes belges, et dans le cadre de leur formation de 9 mois en Belgique, des groupes d'une vingtaine de stagiaires provenant dans la quasi-totalité de différents pays africains francophones de la région AOC, effectuent régulièrement des visites au siège de l'OMD. Les dernières du genre ont eu lieu les 4/5 avril 2017 et 27/28 novembre 2017.

En plus d'une visite guidée dans les locaux du Secrétariat, les stagiaires suivent différentes présentations animées par des fonctionnaires du Secrétariat. Les interventions portent sur plusieurs thématiques pouvant intéresser les futurs cadres des administrations bénéficiaires.

Adhésions aux normes de l'OMD

34. Les **adhésions** suivantes des pays AOC aux principales Conventions de l'OMD ont pu être enregistrées depuis 2016 (A actualiser par les nouvelles adhésions) :
- **SH** : Aucune nouvelle adhésion depuis janvier 2016,
 - **CKR** : Bénin (05 janvier 2017) ; Burkina Faso (Juillet 2017) ; République du Congo (Décembre 2017)

Accord sur la facilitation des échanges (AFE) de l'OMC

35. Quatorze (14) pays de la Région AOC ont jusqu'à présent ratifié l'**Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (AFE)**. Il s'agit des pays suivants : Bénin, Le Niger, le Togo, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Sénégal, le Gabon, le Ghana, le Nigéria, le Tchad, la Sierra Leone, la Gambie, la République du Congo et la République Centrafricaine.

Considérant que l'AFE porte sur beaucoup de thématiques, la majorité des activités de l'OMD peuvent être menées dans ce contexte.

Dans le cadre de la préparation et l'accompagnement de ses Membres dans la mise en œuvre de l'AFE, l'OMD a organisé à Lomé (Togo), du 29 au 31 mai 2017, le deuxième atelier régional au profit des pays de la région AOC et ce, après le premier atelier de ce genre tenu également à Lomé du 17 au 19 novembre 2015. Y ont pris part, en sus des administrations douanières des pays de la Région AOC, les représentants des Ministères du Commerce de ces pays, des communautés économiques régionales et des représentants d'autres structures gouvernementales et du secteur privé.

Conclusions

36. Les **conclusions majeures** suivantes sont retenues par le Secrétariat de l'OMD pour la période :

- A. Les missions fiscales et sécuritaires restent prédominantes dans la majorité des pays AOC.
- B. La collaboration au niveau de la région AOC concernant le volet sécurité/sureté s'améliore considérablement, notamment grâce au projet SPC++ initié par le Nigéria et aux recherches en cours. En plus, des ateliers régionaux ont été organisés pour initier le développement d'une stratégie régionale en matière de gestion des risques et de renseignement. Un groupe virtuel sous le leadership du Ghana a été créé et s'est engagé à poursuivre les travaux relatifs à la stratégie régionale en matière de gestion des risques. Ces activités seront suivies d'autres événements en 2018 et permettront d'appuyer ladite initiative. De nouvelles initiatives sur la sécurité pour la région AOC sont lancées actuellement et renforceront le dispositif existant.
- C. L'entrée en vigueur de l'AFE oblige les pays qui l'ont ratifié de le mettre en œuvre dans les délais impartis. Cela amplifie la pression sur les administrations douanières AOC concernées et requiert une concentration plus poussée sur le volet facilitation des échanges. Toutefois, à présent, il est constaté que seul 14 sur 23 pays AOC ont ratifié cet accord et que beaucoup de plans stratégiques nationaux ne contiennent pas encore de stratégies pour assurer une mise en œuvre conforme aux réformes nécessaires.

Les pays AOC sont sur la liste des pays en développement ou des pays les moins avancés et bénéficient des traitements spéciaux et différenciés prévus par l'AFE. Ils doivent rendre opérationnel le Comité national de facilitation des échanges, catégoriser les mesures en A, B et C et notifier les résultats de la catégorisation à l'OMC. Les missions conduites permettent de constater des progrès réalisés mais soulignent aussi le besoin de beaucoup de pays d'améliorer les relations entre la douane et le Ministère du commerce pour assurer une meilleure collaboration en la matière et impliquer davantage d'autres structures dans les travaux.

- D. De nombreux pays AOC souffrent du pillage du patrimoine, des ressources naturelles et culturelles et de l'extinction de leur flore et faune. L'OMD a développé un certain nombre d'initiatives pour permettre aux Douanes AOC de mieux protéger le patrimoine, les ressources et les espèces du pays, et à travers cela, protéger sa société, son l'économie et son environnement. Malheureusement, certaines Douanes AOC ne semblent pas encore s'investir suffisamment dans ces missions.
- E. Le commerce illicite et la consommation de drogues et de faux médicaments en AOC devient de plus en plus important. La Douane doit impérativement s'impliquer davantage dans la lutte contre ces fléaux. Il peut être observé que les Douanes participent activement aux opérations de lutte contre la fraude organisées par l'OMD, mais que leurs activités et saisies en dehors ces activités restent généralement faibles.
- F. Beaucoup marchés en AOC sont inondés de produits non conformes aux Droits de propriété intellectuelle (DPI), y inclus des produits qui constituent des dangers

pour la santé des citoyens et pour l'environnement. Les initiatives et actions concrètes de beaucoup des Douanes AOC restent timides.

- G. Le commerce électronique se répand également en AOC et la Douane doit prendre des mesures pour faire face à cette nouvelle réalité. Elle est appelée à développer ou améliorer ses procédures de dédouanement et son dispositif, surtout pour les marchandises commandées sur Internet et transportées par la poste ou par les courriers-express.
- H. Certains gouvernements de pays AOC évaluent le besoin de créer des agences de recettes (RD Congo) ou viennent de décider en faveur de cette solution (Gabon). La Gambie, le Ghana, le Liberia, la Sierra Léone et le Togo disposent déjà d'agences de recettes. Les nouveaux outils de l'OMD en matière de collaboration entre Douanes et Administrations fiscales pourraient être utilisés par les Douanes pour conseiller leurs gouvernements en la matière.
- I. Il ressort du rapport d'activité du Secrétariat de l'OMD que, d'une manière générale, les interventions du Secrétariat ont eu des impacts positifs sur le renforcement des capacités des administrations douanières de la région AOC, notamment en ce qui concerne certaines thématiques prioritaires pour ces administrations, telles que celles liées au Dossier Recettes (SH, valeur, origine), la facilitation des échanges, la gestion *holistique* des risques, le renseignement douanier, la gestion des ressources humaines, la mesure de la performance et les sociétés d'inspection. Dans d'autres domaines, l'appropriation des outils de l'OMD et du savoir transmis ainsi que l'impact de l'assistance restent faibles et difficiles à percevoir, notamment le contrôle a posteriori, l'OEA, l'audit interne et l'utilisation de e-learning.
- J. L'appui du programme MADAO permet aux Administrations bénéficiaires d'améliorer considérablement la gestion des ressources humaines

Suite aux différents ateliers organisés par l'OMD tant au niveau national que régional, certaines administrations douanières de la région AOC commencent à donner beaucoup d'importance au facteur humain comme élément principal dans la conduite du changement et à manifester un intérêt accru pour l'application des outils de l'OMD se rapportant au développement organisationnel (LMD, approche basée sur les compétences, stratégie des ressources humaines, stratégie de formation, etc.). Certaines ont adopté l'approche préconisée par l'OMD et sont en train d'expérimenter (Gabon) ou même appliquer pleinement (Gambie) ce concept.

L'appui MADAO a également permis de constituer un bassin d'experts AOC. Ces experts sont désormais aptes à assister d'autres administrations en la matière et ont déjà été impliqués dans l'animation de missions organisées par l'OMD. Toutefois, les changements fréquents des dirigeants des administrations douanières et les insuffisances au niveau du recrutement, de la formation et de la rotation du personnel restent pour de nombreuses douanes AOC des obstacles majeurs à une réforme et une modernisation durable.

- K. Pour ce qui est du Dossier Recettes, l'OMD a dispensé plusieurs formations sur des matières techniques, telles que le SH, l'évaluation en douane, l'origine et la lutte contre la fraude de manière générale. Cette assistance débute par un diagnostic et s'adresse prioritairement aux structures, experts et formateurs dans lesdites matières. Cette approche permet de responsabiliser davantage les personnes formées et de contribuer au développement institutionnel à long terme. Cet appui a considérablement contribué à la réappropriation par certaines administrations douanières des missions régaliennes externalisées à diverses sociétés d'inspection.

Toutefois, il est constaté que plusieurs pays de la Région AOC n'appliquent toujours pas le SH 2017 et ne sont, par conséquent, pas en phase avec les engagements qu'ils ont pris au niveau international. Certains de ces pays attendent que leur Communauté Economique Régionale compétente disposant d'un Tarif Extérieur Commun (notamment la CEMAC) leur fournisse les éléments nécessaires pour migrer vers la version SH2017.

- L. L'appui apporté à certains pays en matière d'engagement de parties prenantes et de partenariats a permis d'améliorer considérablement la communication et la collaboration entre la douane, d'autres services gouvernementaux et le secteur privé. La région AOC dispose désormais de l'expertise qui permet d'assister d'autres pays en la matière et certains cadres douaniers AOC ont déjà été impliqués dans l'animation de missions organisées par l'OMD.
- M. En ce qui concerne le recours aux sociétés d'inspection, grâce à l'AFE et l'assistance de l'OMD, une évolution positive en termes d'engagements à haut niveau de certains pays de mettre fin aux contrats les liant à ces sociétés peut être observée. Le fait que la douane de Mauritanie, du Nigéria, du Ghana, de la Gambie et de la RDC ont pu se réappropriier avec succès des missions externalisées, motive d'autres pays de suivre la même démarche ; l'OMD est disposée à renforcer encore davantage son assistance en la matière et développe actuellement son appui au Burkina Faso, à la Côte d'Ivoire, à la Sierra Léone et au Libéria. L'appui au Togo et au Gabon sont en phase de préparation.
- N. L'atelier régional sur la gestion coordonnée des frontières, organisé par l'OMD en février à Abuja, a relevé il n'y a pas en AOC de GU opérationnel qui soit conforme à la définition GU de la Recommandation 33 CEFACT-ONU et à la compréhension qu'a l'OMD de ce concept. Il n'y a pas Bureaux à contrôle juxtaposés opérationnels en AOC non plus.

De nombreux pays de l'AOC ont des initiatives de GU en cours. Cependant, tous sont limités en termes de portée et de services rendus (fonctionnalités limitées et/ou nombre limité d'acteurs connectés) ou limités en termes d'orientation géographique (le plus souvent limité aux opérations portuaires). Certains pays ont plus d'une initiative de GU.

Il existe de nombreuses infrastructures pour les BCJ en AOC. Cependant, à l'heure actuelle, aucun d'entre eux n'est opérationnel, malgré le soutien et les investissements importants de la part des partenaires de développement et des donateurs. A cet égard, l'AOC est loin derrière l'Afrique orientale et australe.

- O. Il est à noter la participation active, financée par leurs propres moyens, de beaucoup d'administrations douanières de la région aux diverses conférences, comités, réunions et activités régionaux, au Groupe de travail régional sur le développement informatique et certaines autres activités régionales. Malheureusement, certains pays n'y participent que très rarement, a priori pour de raisons budgétaires et ceci depuis plusieurs années.
- P. La région dispose désormais d'un certain nombre d'outils qui permettront de communiquer plus facilement et d'informer et impliquer davantage les structures et personnes agissant dans le cadre de l'OMD et du développement des douanes AOC (site-web régional, adresses électroniques régionales, guide régional, bulletin de la Vice-Présidence). Le Secrétariat constate l'utilisation fréquente des adresses électroniques régionales par les structures régionales et certains pays qui disposent d'un point de contact actif. D'autres ne semblent pas utiliser cet outil d'une manière efficace.
- Q. La conduite de missions dans certains pays n'a pas été/n'est pas possible à cause du statut inactif de certains Membres de la région AOC (actuellement : Tchad, Guinée-Bissau).
- R. De nombreux partenaires au développement se sont engagés à soutenir le Libéria, la Guinée et la Sierra Léone pour redynamiser leur processus de réforme après la crise Ebola. Grâce à ce soutien et la collaboration avec ces institutions, l'OMD a pu réaliser de nombreuses activités dans ces pays et des programmes d'appui pluriannuels sont en cours d'exécution.
- S. Il peut être constaté que les Douanes AOC participent de plus en plus activement aux divers programmes de formation offerts par le Secrétariat de l'OMD, notamment au programme de bourses, au programme d'études, au programme de développement de carrière et à l'Académie virtuelle d'orientation douanière. Le programme de bourse permet aussi de former un plus grand nombre de douaniers en matière de leadership et de gestion.
- T. Depuis 3 ans, les douaniers Africains participants aux stages et formations offerts par l'Ecole des Douane de Tourcoing (France) et Bruxelles (Belgique) visitent le Secrétariat de l'OMD. Ces visites contribuent à la promotion des standards et outils de l'OMD et permettent de sensibiliser un plus grand nombre de douaniers AOC en la matière.
- U. Des efforts considérables sont actuellement déployés pour enrichir le vivier d'Experts qui peuvent soutenir le Secrétariat dans la réalisation de ses nombreuses missions d'assistance. A cet effet, des ateliers d'accréditation sont organisés et seront réalisés encore dans le proche futur (par exemple origine). Ces ateliers s'adressent aussi aux candidats des Douanes AOC. Les Membres AOC sont invités à répondre plus souvent aux invitations et de proposer des candidats qualifiés et disponibles.
- V. Certains Membres actifs de la Région AOC ne sollicitent guère l'appui de l'OMD (par exemple la Mauritanie et le Niger).

Activités de renforcement des capacités AOC

- 37. Au cours de la période, les missions suivantes ont été organisées par le Secrétariat en AOC :

Ateliers régionaux		Dernière période (janvier 2016- mars 2017)	Période actuelle
	Régional	9	11
	Sous régional/plusieurs Membres	15	11
	Accréditation	5	0
	Total	29	22
Ateliers nationaux			
	Bénin	2	1
	Burkina Faso	7	6
	Cameroun	3	6
	Cap Vert	2	2
	Centrafrique	2	2
	Tchad	0	0
	Congo (République)	3	4
	Côte d'Ivoire	1	2
	RD Congo	2	1
	Gabon	3	1
	Gambie	1	5
	Ghana	5	3
	Guinée	2	10
	Guinée-Bissau	0	0
	Liberia	4	4
	Mali	5	5
	Mauritanie	0	1
	Niger	0	2
	Nigeria	5	10
	Sao Tome & Principe	0	0
	Sénégal	2	3
	Sierra Leone	8	10
	Togo	3	4
	Total	60	82
TOTAL GENERAL		89	104

1.1 Planning des activités AOC:

1. Le Coordonnateur de la région au Secrétariat de l'OMD envoie périodiquement une liste de toutes les activités déjà conduites et à venir aux structures régionales, aux points de contact AOC et à certains partenaires au développement.

*** FIN ***